Q
46
S6775
SI

TOME X, 1982, Fascicule 2

ISSN 0750 - 6848

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

SMITHSONIAN
FEB 4 1983
LIBRARIES

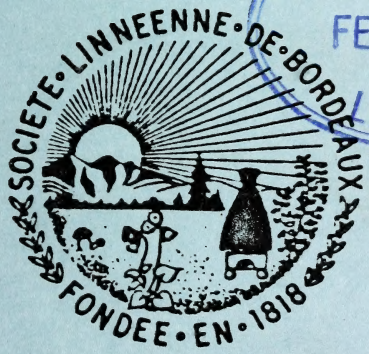

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

SHOUT
SHARE
IT

TOME X Fascicule 2 1982

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau, 33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

ROUZEAU (C.) : Note sur l'habitat du Tricholome de la Saint-Georges (Lyophyllum Georgii) ..... p. 57

ROUZEAU (C.) : Amanita lepiotoides Barla récoltée à Saint Michel de Montaigne (Dordogne) ..... P. 59

AUPIED (G.) : Méthode de détermination des champignons supérieurs ..... p. 63

ROUZEAU (C.) : Les Bolets du Chêne vert ..... p. 73

ROUZEAU (C.) : Compte rendu de la saison mycologique 1981 ..... p. 79

MASSART (F.) : Approche du genre Amanita. Résultat de 20 années d'observations en Gironde ..... p. 85

Bull. Soc. linn. Bordeaux, X (2), 1982

NOTE SUR L'HABITAT DU TRICHOLOME DE LA SAINT-GEORGES (LYOPHYLLUM GEORGII)

par C. ROUZEAU

Trouver le "Mousseron" de la Saint-Georges n'est parfois pas chose facile car, si l'on peut le récolter dans l'herbe des allées, en bordure des haies, il se cache le plus souvent sous une végétation dense, dans les haies de jeunes ormeaux, parmi le lierre, les ronces et les orties, ce qui donne parfois du "piquant" à la cueillette. Mais une récolte de ce Tricholome vaut bien quelques égratignures car le Mousseron de Printemps est incontestablement le meilleur des champignons comestibles. Il faut seulement voir le prix qu'il se vend sur certains marchés, le cèpe de Bordeaux faisant, à côté de lui, figure de denrée bon marché. Il s'en vend d'ailleurs très peu et il n'abonde jamais à l'étalage des épiciers, car chacun le récolte surtout pour sa consommation personnelle et celui qui connaît une station de ce délicieux Tricholome se garde bien d'en faire part à son voisin. Il peut ainsi, au même endroit, en récolter plusieurs saisons de suite.

Je pourrais moi-même citer plusieurs stations que je visite depuis quinze ans au moins, mais qui malheureusement s'épuisent peu à peu d'année en année.

Notre champignon a parfois un comportement bizarre ; j'en ai récolté plusieurs centaines, au détour d'un sentier, enfouis sous les orties et le lierre, mais une seule fois, car l'année suivante il n'est pas réapparu à cet endroit que je visite pourtant chaque printemps.

La station la plus importante que je connaisse est à présent presque abandonnée par ses hôtes. Seuls, quelques Mousserons essaient de voir le jour à travers la végétation qui se fait de plus en plus étouffante. Le mycélium, qui a été si généreux pendant tant d'années, s'épuise. Il y a aussi le profil du terrain, quelque peu modifié par la végétation et le

ruissellement des eaux qui rendent l'endroit presque inaccessible et qui, aux grandes pluis, retiennent l'eau, inondant entièrement la station.

J'ai également constaté que notre Tricholome affectionne aussi les endroits brûlés. A ce sujet je citerai deux exemples :

D'abord je dois la découverte de la plus importante station aux employés d'une propriété qui, pour faire du nettoyage sur le bord d'un ruisseau, ont mis le feu aux ronces sèches qui formaient une barrière infranchissable. C'est ainsi que je m'aperçus quelques temps après qu'une multitude de Mousserons avaient élu domicile sur le sol nettoyé par le feu. Et, chaque printemps, aux alentours de la Saint-Georges, j'ai pu ainsi pendant plus de 10 ans alimenter la table familiale et parfois aussi celle des amis.

Ensuite, c'est un incendie qui ce jour-là détruisit 4 hectares de bois de pins, d'ajoncs et de bruyères, dans un bois de Mérignac. Le feu s'étant arrêté à la limite des feuillus, c'est précisément à cet endroit que je remarquais de magnifiques Tricholomes disséminés partout autour des tiges d'ajoncs et de ronces à demi consumées. Ici encore, j'ai récolté le Tricholome de la Saint-Georges pendant plusieurs années jusqu'à ce que la végétation reprenne le dessus et entraîne la disparition du délicieux Mousseron.

J'ajouterai que je n'ai jamais trouvé **L. georgii** en prairie où pourtant, d'après les auteurs, il pousse en ronds de sorcière.

Ainsi, pour la Saint-Georges, aux alentours de la mi-avril, partez donc en chasse, prospectez prairies, lisières, haies d'ormeaux, tapis de lierre et, si vous trouvez enfin ce merveilleux comestible dont l'odeur de farine fraîche vous suivra partout où vous irez avec votre panier, revenez l'année suivante car le Mousseron sera certainement au rendez-vous.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, X (2), 1982

AMANITA LEPIOTOIDES BARLA RECOLTEE A SAINT-MICHEL DE MONTAIGNE (DORDOGNE)

par C. ROUZEAU

C'est Francis Massart qui a eu la bonne fortune de trouver cette rare amanite, au mois d'août 1979, dans les bois de Lignan près de Bordeaux, alors que, malgré de nombreuses visites effectuées dans cette région, elle était toujours passée inaperçue.

Ainsi, le 6 août 1981, j'ai moi-même récolté cette amanite, près de Castillon, dans les bois de "Tamisier", sur la commune de Saint-Michel de Montaigne (Fig.1), alors qu'en compagnie de Roger Charron nous chassions l'amanite, mais **A. eliae** fo. **griseovelata** que notre collègue a trouvé plusieurs fois ces dernières années sous les feuillus de cette forêt.

Nous prospections sous les charmes et, ce jour-là, suite aux pluies d'orages de la dernière semaine, il y avait quelques champignons, des russules en particulier et une abondante poussée d'**A. phalloides.** Mon attention fut attirée par un champignon qui ressemblait à une psalliote écailleuse, ou encore à une lépiote dont le chapeau parsemé d'écailles brunes pouvait, en effet, faire penser à une énorme **Lepiota cristata.** Mais je fus très surpris lorsque je m'aperçus que le pied, orné d'un anneau pendant mais déchiré, était parsemé de fines méchules et possédait à la base une volve engaînant ce pied de près de 5 cm de hauteur, blanche mais avec une forte tendance à rosir puis brunir au contact des doigts.

Nous avons manipulé le champignon avec d'infinies précautions, la chair se colorant également de rose-brunâtre sur les endroits froissés. Le lendemain, le sujet était encore intact, seul l'anneau avait disparu, se fondant avec les excoriations du pied. Puis la teinte brunâtre commençait à envahir toute la surface du champignon qui, le deuxième jour, était entièrement coloré à la façon d'une vieille **Lepiota badhami.** Ainsi, il ne pouvait s'agir que de l'amanite fausse lépiote et cette découverte nous

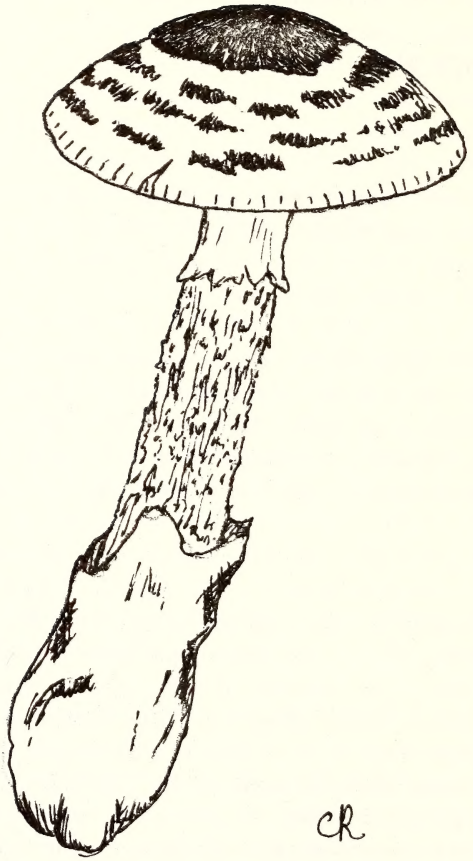

Fig.1.- **Amanita lepiotoides** Barla récoltée à Saint-Michel de Montaigne le 6 août 1981.

consolait de l'absence d'**A. eliae** que nous avons, je crois, cherchée un peu trop tard.

Maintenant, nous en sommes certains, **A. lepiotoides** pousse chez nous en Gironde, mais avec une extrême rareté. Et, à cette rareté, nous allons essayer de trouver une explication :

Si l'on prend les récoltes de A. Parrot dans les Basses-Pyrénées, elles ont été effectuées en juin-juillet, celle de F. Massart au mois d'août, et je l'ai moi-même trouvée cette année au mois d'août, le 6 pour être plus précis. Nous constatons donc que c'est une espèce estivale qui pousse alors que, pour la plupart d'entre-nous, à la période des vacances, nous nous trouvons dispersés aux quatres coins de la France. De plus, pendant cette saison souvent extrêmement chaude et sèche, les mycologues sont aussi un peu au repos, il faut l'avouer.

Nous citerons pour exemple **A. gilberti**, retrouvée vingt ans après Malvesin-Fabre par F. Massart, le long de la voie ferrée de Lacanau, à Eysines. Il a suffi à notre collègue de prospecter à la bonne saison sur les stations qui n'avaient certainement jamais été visitées depuis 1947.

Nous pensons que ce fût le cas pour **A. lepiotoides**, l'Entre-Deux-Mers ayant assez souvent des poussées fongiques plus tardives que la rive gauche de la Garonne. Nous ne prospectons ces terrains que vers la pleine saison, fin septembre-octobre, époque où il était pratiquement impossible de trouver cette amanite qui, nous l'avons constaté, pousse deux mois plus tôt.

C'est une solution qui en vaut une autre pour expliquer l'absence de récolte de l'Amanite fausse-lépiote, ce qui n'enlève rien quand même à sa rareté.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, X (2), 1982

MÉTHODE DE DÉTERMINATION DES CHAMPIGNONS SUPÉRIEURS

Par G. AUPIEC

Cet article s'adresse aux débutants n'ayant que des notions élémentaires de mycologie et une faible expérience acquise lors des premières sorties en groupe. Nous supposons que ces notions comprennent la connaissance des différentes parties composant un champignon : le chapeau, le pied, la chair, les lamelles, les spores, la volve, l'anneau, la cortine, etc... Précisons qu'il s'agit également de champignons supérieurs qui seuls nous intéressent en rappelant que, comme tous les végétaux, ils sont désignés par deux mots latins : un nom de genre et un adjectif pour l'espèce.

Le mycologue plus ou moins confirmé qui veut déterminer les exemplaires de sa récolte (ceux pour lesquels il n'a pu mettre un nom d'un premier coup d'oeil) saura en général à quels genres ils appartiennent et trouvera plus ou moins facilement dans sa documentation l'identité de ces espèces. Par contre, le débutant sera bien embarassé, car il ne saura où chercher le nom des champignons qu'il aura ramassés.

Certes, certains documents donnent des clés qui peuvent permettre d'identifier les récoltes, mais il faut déjà une certaine habitude pour utiliser ce système. Aussi nous préconisons en un premier temps la méthode décrite ci-après.

Pour commencer nous n'entrerons pas dans le détail d'une classification qui pourrait décourager l'intéressé. Cela viendra plus tard.

On peut répartir les champignons en plusieurs groupes. Parmi ceux comportant un chapeau et un pied on peut distinguer les espèces dont la surface fertile (hyménium) comporte soit des lamelles (ce sont les plus répandus), soit des tubes, soit des aiguillons. Dans un quatrième

groupe on incluera tous les autres dont les aspects peuvent être les plus divers.

Précisons que les champignons des trois premiers groupes (lamelles, tubes, aiguillons) appartiennent à la classe des basidiomycètes (spores portées par des basides) tandis que ceux du dernier comprennent également des basidiomycètes mais aussi des ascomycètes (spores enfermées dans des asques).

Il nous a paru qu'un premier caractère intéressant pour la détermination des premiers était la couleur de la sporée. En effet on peut grouper les couleurs en une dizaine allant du blanc au noir et dont les différentes nuances sont plus ou moins proches. Ensuite à l'aide de quelques caractères faciles à observer, on doit arriver à trouver le nom du genre recherché.

Par contre, du fait de leur grande diversité, il valait mieux pour les autres champignons utiliser les caractères extérieurs (formes, aspect, consistance, etc...).

Pour récolter une sporée, la meilleure façon est, après avoir coupé le pied au ras du chapeau, de poser celui-ci sur une feuille de papier. Au bout de quelques heures un dépôt de spores se formera. Si l'on a aucune idée de la couleur, le mieux serait une feuille de papier journal comprenant des parties blanches et noires. Suivant la teinte recueillie, celle-ci ressortira mieux sur une partie ou l'autre. Mais si l'on a déjà une idée, un papier blanc conviendra bien pour les autres couleurs que celle-ci. Inversement un papier noir sera préférable pour les teintes blanches ou pâles. Il est également possible, surtout si l'on veut la conserver, de récolter une sporée sur une lame de verre. Dans ce cas il faudra y superposer une autre lame fixée à l'aide d'un papier collant. Une petite étiquette mentionnant le nom de l'espèce sera glisée entre les deux lames.

I - CHAMPIGNONS A LAMELLES

Comme nous l'avons dit, les champignons à lamelles sont ceux que l'on rencontrera le plus souvent. On commencera donc par récolter la sporée. En se référant au tableau ci-après on notera la colonne correspondant à la couleur trouvée. On constate que les espèces d'un même genre ont en général des spores de couleur identique à quelques nuances près. Ce sont d'ailleurs les spores blanches ou très claires qui sont

les plus nombreuses. Certains genres comportant de nombreuses espèces, tels les clitocybes, les russules ou les lactaires ont des nuances allant du blanc pur au jaune en passant par les crèmes plus ou moins clairs ou foncés. Par contre, certaines couleurs n'intéressant qu'un petit nombre de genres, ceux-ci seront de ce fait plus faciles à trouver. Ce sera le cas pour la colonne brun rose, terre cuite ou encore celle des teintes violacées. Enfin dans une même colonnes les différentes nuances permettront en consultant la documentation de différencier des genres, voire des espèces.

Dans un deuxième temps, il faudra se reporter à la première colonne donnant le caractère des organes, ces caractères concernent surtout leur forme et leur contexture (chapeau, pied, chair, lamelles), la présence ou non d'un anneau, d'une volve, d'une cortine, etc... L'intersection de la ligne trouvée avec la colonne des couleurs donnera le nom du genre cherché.

Par exemple si les spores sont brun rosé, terre cuite d'une part, si il y a une volve et un pied séparable d'autre part, il s'agira de "Volvaria". Au cas où plusieurs noms seraient écrits, il faudrait évidemment chercher dans la documentation avec les caractères supplémentaires, d'abord le genre puis l'espèce à trouver.

II - CHAMPIGNONS A TUBES

Les champignons à tubes peuvent se diviser en deux familles : celle des bolets (Bolétacées porées) comprenant un seul genre (Boletus) dont la plupart des espèces sont comestibles, qui ont des tubes généralement longs et aisément séparables de la chair, et celles des polypores (Polyporacées) dont les tubes sont indétachables et qui sont souvent plus ou moins coriaces. Ces derniers poussent généralement sur le bois.

Le genre Boletus se divise en sous-genres qui sont des genres pour certains auteurs.

A - Sous-genres de bolets

Sporée rose sale :

Tylopilus (une seule espèce : **Boletus felleus**). Chapeau brun un peu velouté, pied assez épais, pores blancs puis rosés.

CARACTERES DES ORGANES DES CHAMPIGNONS		CHAMPIGNONS A LAMELLES			
		Blanc Blanchâtre Crème Très pâle	Crème Crème brunâtre Jaune pâle Jaune d'or	Rosé pâle Saumoné Brunâtre rosé Terne ou sale Gris lilacin pâle	Brun rosé Terre cuite
Une volve, pied séparable		**Amanita**			**Volvaria**
Un anneau ou une armille	Pied séparable	**Lepiota** **Limacella** **Cistoderma**	**Lepiota** **Cistoderma**		
	Pied non séparable	**Armillaria**	**Armillaria**		
Une cortine					
Chapeau et pied fragiles lamelles déliquescentes					
Chair cassante	Du lait	**Lactarius**	**Lactarius**		
	Pas de lait	**Russula**	**Russula**		
Lames libres ou presque					**Pluteus**
Lamelles échancrées parfois un peu décurrentes		**Tricholoma** **Lyophyllum**		**Rhodopaxillus**	**Rhodophyllus**
Lamelles adhérentes ou presque		**Melanoleuca**			**Rhodophyllus**
Lamelles décurrentes ou presque	Sans pied	**Panellus** **Pleurotellus**			
	Pied excentrique ou latéral	**Pleurotus** **Pleurotellus** **Panellus**		**Pleurotus**	
	Pied central	**Clitocybe**	**Clitocybe**	**Clitocybe** **Clitopilus**	
	Pied long, lames espacées, épaisses	**Hygrophorus**			
	Pied grêle cartilagineux	**Omphalia**		**Omphalia**	
	Lames serrées	**Lentinus** **Hygrophoropsis**	**Lentinus** **Hygrophoropsis**		
	Lames séparables du pied				
	Lames nulles ou pliciformes	**Cantharellus**		**Cantharellus**	
Champignons assez grêles peu putrescibles		**Marasmius**			
Petites espèces fragiles chapeau conique, pied grêle		**Mycena**			
Lames espacées, roses ou violettes		**Laccaria**			
Pied fragile et fibreux		**Collybia**		**Collybia**	

COULEUR DE LA SPOREE					
Fauve rouillé Brun rouillé ou ferrugineux Brun roux Orangé Rouille vif Cacao	Brun rosé Brun pourpre Brun chocolat	Brun clair Brun cigare Brun havane Brun tabac	Violet foncé Bistre violacé Gris fumé violacé	Bistre pourpré Sépia. Brun purpuracé Sombre Brun bistre très sombre Brun sépia obscur	Noir Noirâtre Bistre noirâtre Sépia noirâtre Noir olivacé
				Psalliota	
Gymnopilus Dryophila (Pholiota) Rozites	Dryophila (Pholiota)	Agrocybe Dryophila (Pholiota)	Geophila (Stropharia)	Agrocybe	
Cortinarius Dryophila (Flammula)	Cortinarius		Geophila (Hypholoma)		Drosophila (Lacrymaria) (Psathyrella)
				Coprinus	Coprinus
Conocybe Bolbitius		Inocybe		Psalliota	
Gymnopilus		Hebeloma			
Gymnopilus Galera	Drosophila Galera	Inocybe	Geophila (Psilocybe)		Panaeolus Drosophila (Lacrymaria)
	Crepidotus	Crepidotus			
Naucoria		Naucoria		Gomphidius	Gomphidius
				Gomphidius	Gomphidius
Paxillus					

Sporée jaune clair ou jaune verdâtre :

Gyroporus. Chapeau sec souvent fibrilleux, soyeux ou velouté. Pied creux séparable.

Sporée jaune olivâtre sale :

Boletinus (une seule espèce : **Boletus cavipes**). Chapeau écailleux pelucheux. Pied creux avec un anneau.

Sporée brun ocre fauvâtre :

Ixocomus. Chapeau visqueux en général (espèces liées aux conifères), plus rarement sec (espèces liées aux feuillus). Pores amples et anguleux.

Sporée brun olive ou olivâtre plus ou moins clair ou foncé :

Ixocomus (voir ci-dessus).

Tubiporus. Chapeau non visqueux. Pores très fins. Pied plein, épais, charnu.

Xerocomus. Espèces plus grêles généralement que **Tubiporus**. Chapeau sec ou visqueux. Pores assez amples, anguleux.

Krombolzia. Caractères des **Tubiporus**, mais pied plus long, rugueux, moucheté d'aspérités colorées.

Gyrodon (une seule espèce : **Boletus lividus**).
Chapeau brun jaunâtre, irrégulier, déprimé, humide et visqueux. Tubes très courts. Pied grêle. Chair bleuissante.

Sporée brun argileux :

Ixocomus (voir ci-dessus).

Sporée brun havane plus ou moins clair :

Krombolzia (voir ci-dessus).

Sporée brun chocolat sombre :

Porphyrellus (une seule espèce : **Boletus porphyrosporus**). Chapeau et pied velouté, grisâtre ou brun olivâtre.

Sporée brun tabac :

Ixocomus (voir ci-dessus).

Sporée brun sombre ou noir pourpré :

Strobilomyces (une seule espèce : **Boletus strobilaceus**). Aspect de pomme de pin. Chapeau et pied écailleux fibrilleux.

Krombolzia (voir ci-dessus).

B - Genres de polypores

Sporée blanche :

Polyporus. Champignons charnus, non coriaces, ayant souvent un pied ramifié supportant plusieurs chapeaux.

Melanopus. Espèces charnues ou plus ou moins coriaces, à pied central ou excentrique, voire latéral.

Leucoporus. Espèces plus ou moins tenaces, élastiques puis coriaces à pied central, grêle.

Leptoporus. Chair tendre, élastique ou peu coriace.

Phaeolus. Chair non ligneuse, assez molle, spongieuse, cotonneuse.

Trametes. Quelquefois en croûte ou chapeau plus ou moins mince ou épais. Chair coriace fibreuse ou consistance du bois. (Certaines espèces ont des lames).

Piptoporus. Chair tendre, chapeau arrondi ou en forme de rein, fixé par un faux pied.

Ungulina. Souvent aspect de sabot de cheval. Chair dure et ligneuse. Chapeau recouvert d'une croûte distincte.

Phellinus. Chair dure, fibro-ligneuse. Chapeau souvent velouté.

Sporée blanchâtre, crème pâle, blanc jaunâtre, paille clair :

Phaeolus (voir ci-dessus)
Trametes (voir ci-dessus)
Polyporus (voir ci-dessus)
Phellinus (voir ci-dessus)
Ungulina (voir ci-dessus)

Heteroporus. Chair constituée de deux couches, une inférieure dure, une supérieure molle et spongieuse.

Sporée paille grisâtre, gris bleu ou ardoisé, grisâtre :

Leptoporus (voir ci-dessus).

Fistulina (une seule espèce : **Fistulina hepatica**). Consistance charnue, spongieuse, tendre, rouge couleur de foie.

Sporée jaune rouillé, jaune brunâtre :

Xanthochrous Chair fibro-charnue ou molle spongieuse, durcissant en séchant.

Sporée brun canelle :

Ganoderma. Chapeau recouvert d'une croûte souvent vernie. Chair dure, fibreuse, quelquefois spongieuse.

Sporée brun rouillé :

Xanthochrous (voir ci-dessus).

Sporée brun chocolat :

Ganoderma (voir ci-dessus).

III - CHAMPIGNONS A AIGUILLONS

Les champignons à aiguillons forment la famille des hydnes (Hydnacées). Ils sont de consistance charnue ou coriace avec ou sans pied.

Sporée blanche :

Dryodon. Forme ramifiée dont les rameaux portent les aiguillons ou chapeaux multiples sans pied.

Auriscalpium. (une seule espèce : **Auriscalpium vulgare**). Consistance coriace, petit chapeau réniforme, avec long pied latéral naissant sur cône de résineux.

Pleurodon. (une seule espèce : **Pleurodon luteolum**). Consistance coriace, chapeau réniforme, pied court, central ou latéral.

Sporée crème :

Hydnum. Consistance charnue, pied distinct, chair blanche ou crème, aiguillons un peu décurrents.

Sporée brunâtre, brun clair, brun chocolat :

Sarcodon. Consistance charnue, plus ou moins coriace. Pied court. Chair plus ou moins colorée. Aiguillons décurrents.

Calodon. Chapeau souvent irrégulier, quelquefois chapeaux secondaires. Chair colorée, ayant la consistance du liège, pied souvent inégal.

IV - AUTRES CHAMPIGNONS

Les champignons qui appartiennent au quatrième groupe ont en général une surface fertile lisse et des formes très diverses. Comme il serait fastidieux de les décrire tous, d'autant plus que certaines espèces sont

plus ou moins rares, nous nous bornerons à donner les principaux caractères des genres les plus importants. Ces caractères concernent surtout la forme ou l'aspect général, la couleur des spores étant donnée éventuellement pour compléter la détermination.

Champignons charnus en forme de colonne, de massue ou d'arbuscules ramifié :

Clavaria. Sporée blanche, blanc jaunâtre, crème ocre, ocre rouillé.

Aspect d'une grosse éponge :

Sparassis. Sporée blanchâtre.

Forme de croûte étalée sur les troncs ou les branches d'arbres :

Stereum. Sporée blanchâtre.
Corticium. Sporée incolore.

Espèces charnues sortant d'une volve, ayant une odeur nauséabonde :

Phallus. Pied blanc ou pâle surmonté d'un cône recouvert d'un hyménium gluant. Sporée jaune verdâtre pâle.

Mutinus. Ressemble au précédent, mais plus petit. Pied teinté de jaune orangé ou rougeâtre.

Clathrus. Forme de sphère ajourée rose rouge.

Anthurus. Formé généralement de cinq lanières triangulaires, effilées, écarlate dessus, blanc rosé dessous. Sporée blanche.

Enveloppe ayant l'aspect d'un sac arrondi renfermant la masse fertile, avec ou sans pied :

Geastrum. A double enveloppe, celle extérieure s'ouvrant en étoile, quelquefois un pied supportant l'enveloppe intérieure. Sporée brun chocolat plus ou moins sombre, brun pâle ou foncé.

Lycoperdon. Une seule enveloppe comprenant une tête quelquefois hérissée d'aiguillons et un pied. Sporée brun chocolat, brun jaunâtre, jaune verdâtre, brun lilacé.

Scleroderma. Masse fertile divisée en logettes. Enveloppe plus ou moins globulaire, généralement dure.

Lasiosphaera. (une seule espèce **Lasiosphaera** ou **Bovista gigantes**). Espèce gigantesque de forme sphérique 10 à 65 cm de diamètre, blanc.

Forme cylindrique en alène ou ramifiée, rappelant une clavaire :

Calocera. Généralement jaune ou orangé, consistance molle ou gélatineuse. Sporée ochracé vif.

Forme de coupe ou d'oreille avec des sinuosités et des lobes et un pied plus ou moins net :

Auricularia. Sporée blanche.

Forme de coupe, de spatule, ou de masse globuleuse irrégulière :

Tremellodon. Allure d'hydne avec un chapeau dont l'hyménium est hérissé d'aiguillons. Chair gélatineuse. Sporée blanche.

Exidia. Masse informe ou en forme de disque, surface fertile bosselée-plissée. Sporée blanche.

Tremella. Masse gélatineuse, plissée ondulée. Sporée blanche.

NOTA : tous ces genres sont également classés dans les basidiomycètes.

Champignons ayant une tête distincte portée par un pied :

Morchella (Morille). Tête creusée d'alvéoles. Sporée crème, jaune rouille.

Gyromitra. Tête arrondie creusée de nombreux sillons (ressemblant à une cervelle) ou en coupe étalée. Sporée crème, crème blanchâtre.

Helvella. Tête en forme de coupe ou formée de plusieurs lames minces et lisses. Sporée blanchâtre.

Aspect d'une coupe naissant à la surface du sol :

Galactinia. Consistance fragile ou élastique.

Sarcosphaera. Grande coupe fendue en vastes lobes triangulaires.

Peziza. Chair cassante.

Sarcoscypha. Rouge avec un pied rudimentaire.

Champignons souterrains à chair marbrée de gris foncé, brun ou noir

Tuber (Truffe). Sporée brun sombre.

Gros tubercule noir, trame légère comme du charbon de bois faisant apparaître des couches concentriques à la coupe :

Daldinia. Sporée noire.

NOTA : tous ces genres sont classés dans les ascomycètes.

Bull.Soc.Linn.Bordeaux, X (2), 1982.

LES BOLETS DU CHENE VERT

par C. ROUZEAU

Depuis quelques temps, nos grands spécialistes ont une tendance (parfois fâcheuse) à multiplier formes et variétés autour d'espèces qui jusqu'alors ne présentaient pour les amateurs aucune difficulté de détermination sur le terrain.

Par contre, d'autres, n'acceptant pas ces multiplications d'espèces regroupent variétés, formes et espèces parfois en une seule. Deux tendances qui se contrent, se contestent et, bien entendu, ne sont jamais d'accord. Ce qui, au cours de séances de détermination et d'expositions, entraîne des discussions à n'en plus finir, chacun restant sur ses positions, refusant toute concession à son adversaire.

En ce qui concerne les bolets, on pourrait citer en exemple le groupe **purpureus** et surtout le groupe **bellini**, ce dernier ayant pendant longtemps fait l'objet de controverses, avant de s'apaiser enfin, du moins provisoirement. Les **B. leptopus, boudieri, littoralis** s'étant effacés pour faire place à **B. bellini** qui semble à présent ne plus avoir de problème.

Mais où l'on ne nous a pas facilité les choses, c'est dans les bolets "raboteux", dans le groupe **scaber** et autres. Ces bolets ont été depuis quelques années remaniés d'une façon étonnante par J. Blum à grands renforts de poils de cuticules coupés en quatre et, ainsi, dans le groupe **krombholzia, trachypus, leccinum** (appelez-le comme vous voudrez, vous avez le choix), le pauvre **scaber** de nos ancêtres, qui s'était déjà vu augmenté, et je pense cette fois avec juste raison, des **carpini, duriusculus, leucophaeus, oxydabilis**, etc... suivant l'habitat de ces derniers, vient de se voir octroyer des petits frères en quantité effarante, ce qui a pour résultat de mettre l'amateur dans l'impossibilité de déterminer une seule espèce sur le terrain. Il lui faudra attendre le lendemain, plusieurs jours peut-être pour donner un nom au **scaber** litigieux, après avoir fait une étude minutieuse à grands coups de réactifs, de coupes et de séances de microsco-

pe ; ce qui malgré cela ne lui donnera pas de résultat positif à coup sûr.

B. **crocipodius** par exemple ; il n'y avait rien de plus simple, on le reconnaissait aisément à son pied et ses pores jaunes, sa chair noircissante, son chapeau souvent gercé - craquelé. Dans cet état, il était facile à reconnaître, d'où le nom de **tesselatus** qu'on lui avait donné et qui semblait lui convenir à merveille. Mais voilà que J. Blum, après y avoir regardé de plus près, a fait éclater **crocipodius** et autour de ce bolet d'autres espèces et variétés ont été crées. Ainsi, lorsque l'on pense avoir en mains un **crocipodius**, on est obligé d'hésiter car cela pourrait être une de ces espèces née des travaux de J. Blum qui nous était inconnue autrefois.

Au début du mois de novembre 1979, j'ai eu en ma possession plusieurs exemplaires d'un bolet, ramenés par un ami de la région de Soulac et récoltés sous des chênes-verts (Fig.1).

Ces bolets, qu'il nommait vulgairement "têtes noires", il les récoltait tous les ans à la même époque pour la consommation familiale et m'assurait que c'était d'excellents comestibles, aussi bons que les cèpes de Bordeaux. Leur chair était d'une fermeté évidente, ce que j'ai moi-même pu observer sur les jeunes sujets que j'ai eu en mains.

Le chapeau était sur les jeunes, donc très ferme, la marge bien resserrée sur le pied, à la manière d'un jeune **aereus**, dont il possédait également la même couleur sombre, presque noire avec des reflets rouge foncé dans le creux des rides de la cuticule, cette dernière étant un peu tourmentée comme on le voit chez **edulis**, mais de façon moins prononcée tout de même. Les sujets dont le chapeau était entièrement épanoui avaient toujours cette couleur très sombre et une forme convexe régulière, ne laissant apparaître aucune gerçure de la cuticule. Les tubes assez longs et les pores fins étaient d'une jolie teinte jaune soufre, comme le pied, de taille normale, un peu courbé, renflé vers la base et orné dans le haut, en particulier, d'aspérités très en relief, presque en forme de réseau, également jaune mais se tachant de brun au toucher.
La chair, sur une coupe longitudinale du champignon, nous a parus jaune pâle avec une réaction rose dans le haut du pied seulement, au bout de quelques minutes, rose qui peu à peu s'est estompé pour faire place à une teinte bistre peu accentuée mais au bout d'une demi-heure environ. Précisons que la chair n'a à aucun moment noirci franchement. Ajoutons

Fig.1.- Le bolet des chênes-verts, exemplaire récolté à Soulac en novembre 1979.

que les bolets observés, cueillis la veille étaient exempts de toute humidité superflue.

Nous allons essayer de situer notre bolet et, à priori, à la réaction de la chair, nous nous refusons catégoriquement d'en faire un **crocipodius.**

Aussi, voyons dans la littérature ce que l'on en dit.

Si nous consultons le Maublanc, nous trouvons seulement **crocipodius-tessellatus,** qui n'a rien à voir avec notre champignon.

Romagnesi (Flore Analytique) décrit, lui aussi, un **crocipodius** synonymisé avec **tessellatus, nigrescens** et **rimosus.**

"Les champignons du Nord et du Midi" de A. Marchand nous montre une excellente photo d'un **crocipodius,** avec des pores jaunes et un pied ponctué de flocons alignés longitudinalement, quelque peu réticulés dans le haut, d'un beau jaune sulfurin. Le texte nous dit que la couleur du chapeau peut varier de jaune doré à brun bistre, presque noirâtre, mais la cuticule pouvant se gercer, ce qui n'est pas le cas pour notre bolet. De plus, la chair noircit au bout d'un quart d'heure alors que le notre grisonne à peine dans un laps de temps beaucoup plus grand.

H. Mesplède, dans son travail sur les bolets, publié à la Société Mycologique des Landes, nous dit que **crocipodius** est une espèce d'un grand polymorphisme et aux couleurs variables et changeantes et ne conserve que "**crocipodius**" en rassemblant derrière ce bolet : **tessellatus, nigrescens, luteoporus, rimosus, sardous, corsicus** et **lepidus.**

Dans l'Atlas des Bolets de Leclair et Essette, nous trouvons un tableau des synonymes de **crocipodius : flavescens, luteoporus, luteoscaber, nigrescens, rimosus, tessellatus** et **velenowxkyi.** Mais ici, les auteurs séparent **lepidus** pour désigner un bolet des chênes-verts qui pourrait convenir pour notre espèce de Soulac si le pied n'était à peine orné de fibrilles et avait une couleur bien plus claire que le nôtre. De plus, la chair semble rosir (sans noircir) sur toute l'étendue de la coupe.

Nous nous apercevons que notre bolet est très difficile à caser. Ce n'est pas simple et, où celà se complique encore, c'est lorsque Blum dans son étude sur les **scaber** fait réapparaître **tessellatus,** transforme **crocipodius**

en **crokipodius** et l'on revoit **aberrans, corsicus, lepidus, nigrescens** var. **luteoporus, tlemcennensis,** et j'en passe ... Dans tout ce lot, mis à part son chapeau clair, **B. corsicus** semblerait correspondre à notre bolet du chêne-vert.

La nouvelle revue "Les Champignons de A à Z, magnifiquement illustrée par Bruno Cetto, nous montre un **B. corsicus** avec une coupe où l'on voit le rosissement de la chair, qui correspond tout à fait au nôtre. Les aspérités du pied sont bien marquées ici, mais le chapeau paraît encore bien clair.

Début novembre 1980, mon ami m'apportait encore deux exemplaires du bolet qu'il récolte à Soulac. Mais cette fois-ci, nous avons eu la surprise de nous trouver en présence d'un bolet à chapeau brunâtre assez clair, mais sans cela identique à ceux de l'année précédente. Tout compte fait, on peut penser que les deux récoltes sont identiques, puisque effectuées sur la même station, en considérant que la teinte des chapeaux peut varier à l'infini. Il suffit pour en être persuadés de prendre en exemple **B. chrysenteron,** dont les jeunes sujets sont souvent noirs comme il n'est pas permis de l'être.

Ainsi, ces récoltes correspondraient à **B. corsicus** que J. Blum et B. Cetto séparent assurément de **crocipodius** et **lepidus.**

Et justement à propos de **lepidus,** le 8 Novembre 1980, au cours d'une sortie collective, suivie d'une exposition à Lacanau,un collecteur nous a apporté un bolet à chapeau brun assez clair, convexe, luisant par l'humidité, à pores jaunes, fins et dont le pied, renflé à la base un peu radicant et courbé en son milieu, possédait de très fines aspérités, très peu perceptibles. La chair extérieurement ne brunissait pas sensiblement, mais rosissait assez intensément sur toute la longueur d'une coupe, en quelques instants et le restait même au bout de quelques heures. Le collecteur nous a précisé que son bolet avait été trouvé sous des chênes-verts. Tel que nous avons pu l'observer, ce bolet correspond d'une façon parfaite au dessin de l'Atlas de Leclair et Essette qui représente ici **B. lepidus.**

On pourrait penser que la récolte de Lacanau et celles de Soulac sont de la même espèce ; les différences entre **corsicus** et **lepidus** étant parfois infimes, malgré certains détails qui nous inciteraient à les séparer. Ces différences se situant au niveau des aspérités du pied, plus ou moins

marquées, de la réaction rose de la chair plus ou moins forte et persistante et du brunissement du pied au contact des doigts. Ces réactions pouvant varier, nous le pensons, suivant l'état de fraîcheur et d'humidité des sujets.

Nous nommerions alors ces récoltes **lepidus** puisque ce dernier est un bolet déjà connu sur le littoral d'Atlantique, au-dessus de l'estuaire de la Gironde, en attendant de savoir si **corsicus**, que B. Cetto utilise pour nommer un bolet plutôt méditerranéen et qu'il récolte également sous chênes-verts, est vraiment différent du nôtre.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, X (2), 1982

COMPTE-RENDU DE LA SAISON MYCOLOGIQUE 1981

par C. ROUZEAU

Comme il est de coutume en fin d'année, nous avons établi un compte-rendu des activités de notre groupe mycologique qui, quelque peu restreint cette saison, nous a contraint à ne pas trop forcer sur les excursions publiques.

A priori, nous constatons que sans avoir été pleinement comblés, nous pouvons être satisfaits des poussées fongiques qui furent presque celles d'une saison normale.

Le printemps nous a d'abord offert ses Morilles. La sortie de Rauzan a permis aux participants de revenir presque tous avec quelques exemplaires de ces délicieux champignons.

A l'automne, nous avons néanmoins effectué plusieurs sorties, à Mios, Madirac, St Aubin, Salles et Bombannes.

Malheureusement, s'il y avait des champignons en quantité nous n'avons rien trouvé de très rare, si ce n'est une récolte personnelle d'**Amanita lepiotoides** Barla au mois d'août à Castillon la Bataille.

1. Excursion à Mios-Balanos, le 27 septembre :

Nous avons récolté les espèces des aulnaies : **Lactarius aspideus, L. griseus, L. obscuratus, L. lilacinus, Russula pumila, Alnicola escharroides, Inocybe calamistrata.**

2. Excursion à Madirac, le 4 octobre :

Très peu de monde au rendez-vous du matin. Par contre, le public est venu très nombreux l'après-midi où nous avons récolté près de 70 espèces. Nous avons retenu : **Amanita echinocephala, A. ovoidea, Boletus cramesinus, B. albidus, Cortinarius splendens** et **C. calochrous.**

3. Excursion à Salles, le 8 octobre :

Nous n'avons pas pu visiter le parc floral que nous avons trouvé fermé. La prospection s'est effectuée dans les bois alentours. Public nombreux, et plus d'une centaine d'espèces récoltées, dont **Boletus bellinii, B. felleus, Lactarius rugatus, Lycoperdon spadiceum, Clavaria vericularis.**

4. Excursion à St Aubin-Ourton, le 11 octobre :

Nous tenions beaucoup à cette sortie, car nous y avions découvert une petite Chanterelle jaune inconnue. Nous l'avions fait figurer à l'une de nos expositions sous le nom de **C. luteoalba.** Malheureusement, depuis quelques années nous ne la trouvons plus. Nous avons récolté ce jour là près de 70 espèces, dont **Collybia conigena, Inocybe xanthocephala,** espèces assez rares.

5. Excursion à Bombannes, le 15 octobre :

Sortie prévue pour la journée, avec mini-exposition l'après-midi. Temps plutôt froid le matin. Ont été récoltées toujours les espèces propres à la pinède du littoral. Nous avons retenu : **Hygrophorus agathosmus, Russula adusta,** et pour les mycophages de bonnes récoltes de Bidaou et de Catalans.

6. Exposition d'automne :

Les 24, 25, 26 octobre, l'exposition eut lieu à notre siège place Bardineau. Elle fut toujours très appréciée par le public venu très nombreux malgré la très mauvaise publicité faite autour de cette manifestation. Nous avons présenté près de 260 espèces dont plusieurs inédites : **Limacella glioderma, Stereum spadiceum, Panus conchatus, Russula melitodes, R. rosea** et un beau mais rare Bolet, **Boletus dupainii.**

Liste des espèces présentées :

Agrocybe aegerita
Amanita aspera
caesarea
citrina
citrina fo alba
excelsa
friabilis
fulva
gemmata
inaurata
muscaria
ovoidea
pantherina
phalloides
rubescens
solitaria
spissa
supravolvata
vaginata typ.
Anthurus aseroiformis
Armillariella mellea
Auricularia mesenterica
Boletus aereus
aurantiacus
badius
bellini
bovinus
carpini
castaneus
chrysenteron
dupainii
erythropus
felleus
granulatus
luteus
queletii
regius
reticulatus
satanas
Boletus spadiceus
subtomentosus
versicolor
Bovista plumbea
Calocera viscosa
Calodon graveolens
nigrun
Cantharellus cibarius
cinereus
ianthinoxanthus
lutescens
sinuosus
tubaeformis
Clavaria corniculata
cristata
pistillaris
stricta
Clitocybe aurantiaca
infundibuliformis
inversa
odora
olearia
phyllophila
rivulosa
ruderalis
tabescens
Clitopilus prunulus
Collybia butyracea
distorta
fusipes
maculata
platyphylla
Coriolus versicolor
Coprinus comatus
Cordiceps militaris
Cortinarius alboviolaceus
anomalus
caesiocyaneus
cephalixus
cinnamomeus
decipiens

Cortinarius elatior
erythrinus
hinnuleus
infractus
mucifluoides
mucosus
multiformis
paleaceus
semisanguineus
splendens
torvus
trivialis
violaceus
Craterellus cornucopioides
Fistulina hepatica
Flammula gummosa
Ganoderma lucidum
Gomphidius viscidus
Griphola gigantea
Gymnopilus penetrans
spectabilis
Hebeloma crustuliniforme
radicosum
sinapizans
sinuosum
Helvella lacunosa
crispa
Heteroporus biennis
Hydnum repandum
rufescens
Hygrophorus conicus
cossus
croceus
eburneus
miniatus
Hypholoma fasciculare
hydrophilum
sublateritium
Inocybe fastigiata
geophylla
jurana
Inocybe lilacina
maculata
piriodora
Laccaria amethystina
laccaria
laccaria var. bicolor
Lacrymaria velutina
Lactarius camphoratus
chrysorreus
cilicioides
circellatus
controversus
decipiens
deliciosus
fuliginosus
fulvissimus
hepaticus
lacunarum
quietus
serifluus
subdulcis
uvidus
vellereus
zonarius
Lentinus suavissimus
tigrinus
Limacella glioderma
Lepiota gracilenta
naucina
procera
rhacodes
Leptoporus caesius
Leucopaxillus giganteus
Lycogala epidendron
Lycoperdon excipuliforme
giganteum
mameforme
perlatum
piriforme
pratense
Lyophyllum aggregatum

Lyophyllum ionides
loricatum
Marasmius bressadolae
cohaerens
oreades
ramealis
Melanoleuca vulgaris
Melanopus squamosus
Mutinus caninus
Mycena epipterygia
galericulata
inclinata
pelianthina
rosea
seynii
Nyctalis asterosphora
Panus conchatus
Paxillus atrotomentosus
involutus
panuoides
Peziza aurantia
Phaeolus rutilans
Pholiota destruens
Piptoporus betulinus
Polypilus sulphureus
Psalliota arvensis
augusta
radicata
silvicola
variegata
xanthoderma
Psathyrella candolleana
Rizopogon luteolus
Rhodopaxillus sordidus
truncatus
Rhodophyllus lividus
nidorosus
prunuloides
Rozites caperata
Russula albonigra
amoenicolor fo olivacea
Russula amoenolens
badia
atropurpurea
caerulea
cessans
chamaeleontina
cutefracta
cyanoxantha
delica
erythropoda
foetens
fragilis
lepida
melitodes
melliolens
nigricans
ochroleuca
parazurea
pseudo-integra
sanguinea
sardonia
sororia
sylvestris
torulosa
turci
vesca
virescens
rosea
Sarcodon imbricatum
Scleroderma bovista
vulgare
verrucosum
Sparassis crispa
Stereum spadiceum
Stropharia aeruginosa
coronilla
Tremella mesenterica
Tremellodon gelatinosum
Tricholoma acerbum
albobrunneum
album

Tricholoma atrosquamosum
cingulatum
columbetta
equestre
pessundatum
rutilans
saponaceum
Tricholoma scalpturatum
sejunctum
sulfureum
ustale
Volvaria gloiocephala
Ungulina annosa

Bull. Soc. linn. Bordeaux, X (2), 1982

APPROCHE DU GENRE AMANITA

Résultat de 20 années d'observations en Gironde.

par F. MASSART

AVANT-PROPOS

Près de vingt-cinq années se sont écoulées depuis l'époque à laquelle, poussé par le vent de la curiosité, j'ai dérivé de la mycophagie pure et simple vers la mycologie sans doute aussi pure mais combien davantage compliquée.

Tous mes collègues naturalistes sauront de quoi je veux parler, qui, également soumis à une loi inexorable ont parcouru le même chemin : au départ débordant d'enthousiasme, franchissant à pas de géant les premiers obstacles pour parvenir en milieu de course très sûrs d'eux, nantis d'une bonne somme de connaissances accumulées au fil des saisons ; puis abordant le bout du parcours avec prudence et circonspection, souvent en proie aux affres de l'incertitude et confrontés à de fréquentes remises en question. Mais je gage que comme moi aucun ne regrette d'avoir vécu une belle aventure, source de bien des satisfactions et dont les péripéties restent autant de riches souvenirs : de la vigoureuse controverse soulevée par telle espèce critique à l'accord unanime sanctionnant l'analyse d'un cas litigieux en passant par le moment euphorique de la trouvaille exceptionnelle.

Au cours de cette démarche consistant à essayer de mieux connaître et comprendre la flore fongique de notre terroir, j'ai comme la plupart d'entre nous marqué une préférence pour un genre ; je ne surprendrai pas mes amis en disant qu'il s'agit des Amanites.

On pourra penser à une solution de facilité compte tenu du nombre relativement restreint des espèces composantes en comparaison avec certains autres genres, mais s'il est vrai que pour la majorité des cas la détermination est aisée, il est aussi réel que certains sujets rencontrés peuvent poser des questions parfois difficiles à résoudre.

localisation du champignon étudié. Enfin, non pas une diagnose précise et complète de chaque espèce qui ne serait pour la majorité des cas qu'une inutile répétition de ce qui existe dans les ouvrages cités en annexe, mais quelques observations accompagnant des croquis exécutés d'après nature et un rappel des caractères essentiels.

Il m'est agréable d'associer à la réalisation de ce modeste essai mes compagnons de la Société Linnéenne, je leur dis aujourd'hui tout le plaisir que j'ai éprouvé de travailler au sein d'une équipe exemplairement solidaire et amicale, motivée par un même désir de connaissance et abordant avec le même respect, la même admiration, les trésors que la nature révèle à ceux qui sachant la contempler cherchent aussi à la comprendre.

J'exprime ma reconnaissance à mon ami et collègue M. Henri Mesplède, Président de la Société Mycologique Landaise, pour les profitables leçons sur le terrain qu'il a bien voulu me prodiguer avec tant de compétence lors de mes premiers pas en mycologie.

Enfin, je tiens à souligner combien les contacts directs ou épistolaires que j'ai eu le privilège d'avoir avec M. A. G. Parrot ont été enrichissants et agréables, à insister sur l'aide inestimable que m'a apporté tout au long de ma quête la consultation de la magistrale monographie des Amanites du Sud-Ouest dont il est l'auteur.

Dans la foulée je précise que le présent travail ne faisant mention que des principales variétés et formes des espèces typiques, ceci dans un souci de simplification, je ne saurais trop conseiller à tous ceux qui voudront pousser plus loin l'étude des Amanites de consulter l'ouvrage précité ainsi que les compléments qui ont suivi sa parution, travaux qui constituent à mon avis la véritable "bible" de ce genre pour notre région.

GENERALITES

Malgré les différences importantes de taille et de morphologie qu'elles peuvent accuser, un observateur moyen parvient assez rapidement à distinguer les Amanites des champignons d'autres genres en raison de l'évidence des caractères qui leur sont propres.

De port typiquement élégant, haut situées sur l'échelle d'évolution dans l'embranchement des basidiomycètes, leur carpophore offre à maturité l'image classique du champignon telle que la conçoit Monsieur Tout-le-Monde : un chapeau circulaire surmontant un pied central ; mais la simplicité de leur silhouette n'est qu'une apparence, il suffit de les détailler d'un peu plus près pour découvrir la perfection de leur organisme.

Toutes sont pourvues d'un voile général, la volve, enveloppe de structure soit membraneuse soit floconneuse selon les espèces, avec parfois des états intermédiaires. A l'exception des **Amanitopsis** et de quelques cas singuliers, elles sont également munies d'un voile partiel, l'anneau, reliant le pied à la marge du chapeau et bien visible dans le jeune âge du champignon, qui, semble-t-il, pourrait être destiné à protéger l'hyménium en formation ; ce voile tend à disparaître en cours de croissance, lui aussi peut être membraneux, floconneux, voire crémo-farineux.

Leur hyménium est composé de lames intercalées de lamellules (pas forcément carrément tronquées comme les décrivent de nombreux auteurs) blanches ou très subtilement teintées dans la grande majorité des cas ; dans nos régions seulement une espèce et une variété présentent des lames plus nettement colorées.

Les Amanites sont de consistance charnue ; de peu charnues (**Amanitopsis**) à très charnues (**Aspidella-Amidella**). Leur chair tendre et très putrescible est particulièrement vulnérable à l'action des larves, des mollusques et des mucors. A l'exception de **A. citrina** et espèces affines, de **A. spissa**, qui dégagent au froissement une senteur raphanoïde, les Amanites à l'état sain n'offrent ni odeur ni saveur spécifiques, toutefois les nez supersensibles perçoivent paraît-il chez **A. verna** une subtile odeur de safran. Elles possèdent cette particularité que l'on retrouve chez certains cortinaires et chez les phallales, de pouvoir, à partir d'un certain degré de croissance, continuer de se développer une fois cueillies ; ce qui permet au naturaliste d'observer en chambre humide dans ces conditions idéales le mécanisme de déhiscence du voile général, l'évolution de l'anneau, de distinguer certains caractères plus ou moins fugaces parfois difficilement perceptibles sur des sujets ayant subi des contraintes au cours de leur croissance en extérieur.

Leurs spores sont blanches en masse, hyalines sous le microscope, cependant une variété du sous-genre **Aspidella** donne une sporée légèrement colorée de rose saumon.

Par une coïncidence qui paraît inexpliquable toutes les amanites dont la marge du chapeau est lisse ont des spores amyloïdes alors que celles chez laquelle elle est striée réagissent négativement aux composés iodés. Les mycologues ne se plaindront pas de cette particularité qui leur offre dans certains cas la facile confirmation, ou infirmation, d'une détermination.

Le gros des Amanites de notre région croît durant l'automne, mais il existe des espèces vernales, d'autres estivales et même hivernales sur le littoral atlantique ; enfin l'une d'elles **A. alnicola** = **friabilis** peut être présente tout au long de l'année sauf en période de fortes gelées, cette intéressante particularité ayant été observée par son découvreur pour la Gironde mon ami et collègue Christian Rouzeau.

Les Amanites sont par définition mycorhiziques et croissent donc sous les couverts ou au voisinage immédiat de ceux-ci, pour ma part, malgré l'avis contraire émis par certains mycologues, je persiste de penser à la lumière de plusieurs cas observés que cette règle peut ne pas être immuable. Certaines sont sélectives quant aux essences avec lesquelles elles vivent en symbiose alors qu'il en est d'autres qui s'accomodent indifféremment de divers couverts, conifères ou caducifoliés. Il en va de même pour les conditions édaphiques, en simplifiant on peut dire que certaines Amanites ne se rencontrent que sur terrains lourds argilo-calcaires, d'autres sur terrain siliceux, alors que beaucoup d'entre elles croissent sur sol très divers. On peut rencontrer des sujets isolés, en formations circulaires ou linéaires, le plus fréquemment en groupes de plusieurs sujets à divers stades de développement.

Parmi la quarantaine de champignons que je cite, cinq sont des toxiques mortels (s/genre **Amanitina**), trois des toxiques plus ou moins dangereux (s/genre **Amanitaria**), trois d'excellents comestibles, une douzaine des comestibles tout court, enfin le reste sans valeur ou de comestibilité douteuse. Il faut souligner ici que les grands toxiques sont parmi les mieux caractérisés des champignons de notre région, ce qui conduit à méditer sur le degré d'ignorance ou bien l'inconscience dont font preuve les personnes victimes d'empoisonnement par ces espèces.

Le genre **Amanita** semble de prime abord ne pas devoir poser de problèmes majeurs quant à la détermination des espèces qu'il comprend, mais, j'y insiste, cette facilité n'est plus aussi évidente sur le terrain en face de certains sujets dont l'identification n'est pas toujours aisée, je pense entre autre à certaines **Amanitopsis** déroutantes et aux **Ampla-**

riella de spécification aussi délicate qu'incertaine ; lequel d'entre nous ne s'est-il pas un jour ou l'autre égaré dans le dédale **excelsa, cariosa, valida**, espèces étudiées avec beaucoup de maîtrise mais aussi de prudence par A. G. Parrot. Je reste en ce qui me concerne convaincu que la connaissance de certaines Amanites requiert une très grande expérience. Il est actuellement scindé en sept sous-genres (ou sections selon les auteurs), j'ai essayé d'exposer les critères qui justifient cette division dans un tableau aussi simple que possible, je pense qu'il existe quelques cas dont la position au sein de ces frontières ne paraît pas très naturelle, mais il faut bien reconnaître qu'à moins de compliquer les choses à l'extrême en créant des sous-genres à n'en plus finir on doit arriver à les placer quelque part, au plus près pour employer un terme de la marine à voiles.

Autour des espèces typiques gravitent parfois des variétés ou des formes, le terme de variété s'appliquant aux champignons présentant les caractères fondamentaux d'une espèce donnée mais accusant des modifications notables et CONSTANTES, la couleur par exemple, la notion de forme étant réservée aux sujets qui présentent des anomalies plus ou moins accidentelles.

Je m'adresse ici plus particulièrement aux débutants, le monde des champignons réserve bien des surprises, il recèle ses énigmes, ses pièges, parfois grossiers, souvent subtils. Comme je l'ai dit plus haut les Amanites n'échappent pas à cette règle, il est en effet fréquent de rencontrer des spécimens embarrassants par leur aspect anormal, l'absence ou au contrire la présence insolite de tel ou tel caractère, voire leur panachage, ou bien encore leur couleur inhabituelle (cf. l'albinisme chez les Amanites, in Amanites du S.O. de la France, nouveaux compléments, p.121, A. G. Parrot). Comment le mycologue confronté à pareilles anomalies peut-il réagir ? Il lui est loisible de renoncer, solution négative à laquelle il préférera généralement et selon son tempérament, soit se montrer catégorique et opter pour une détermination sans appel, soit rester sur une prudente réserve et soumettre l'objet litigieux à la sagacité de ses proches collègues. Dans l'un ou l' autre cas il court le risque de déclencher un débat passionné, les annales de la mycologie sont émaillées de ces discussions d'où, contrairement à ce que prétend un vieil adage, ne jaillit pas toujours la lumière. Ceci étant bien sûr le côté anecdotique de la chose, il existe heureusement pour venir en aide aux amateurs des maîtres dont la compétence est rarement mise en défaut.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce chapitre des généralités, on trouvera dans les tableaux, les clés et les textes qui vont suivre des détails spécifiques et observations concernant les champignons étudiés.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES RECOLTES D'AMANITES

établi sur quinze années en GIRONDE

Taxa / Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
Aspidella												
echinocephala									TR	TR		
solitaria							R	R	R	R	R	
strobiliformis					TR			R	R	R	TR	
boudieri						TR						
beillei								TR	TR		TR	
Amidella												
Gilberti					R	R						
ovoidea								R	R	AC	R	
lepiotoides								TR				
valens						R				TR	TR	
Amanitina												
phalloides							R	AC	TC	TC	TC	R
ochroleuca								TR		TR		
Larroquei											R	R
verna					R	R	R	R	R	R		
virosa								TR	TR	TR		
citrina								R	TC	TC	TC	AC
asteropus						R	AC	TC	TC	AC	R	
Mappa								R	R	R	R	
alba								R	R	R	R	
porphyria						TR						
Amphariella												
aspera							TR	R	AC	AC	R	
cariosa									TR	TR		
excelsa								R	AC	AC	AC	
rubescens				TR	R	R	AC	AC	TC	TC	TC	R
annulosulfurea					R	R	R	R	AC	AC	R	
spissa						R	R	R	AC	AC	C	
valida							TR	TR		TR		
Amanitaria												
Eliae					TR	TR	TR					
gemmata								R	AC	AC	AC	
Amici	AC										C	C

Taxa Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
vernalis	R	R	AC	AC	AC							
muscaria								TR	AC	TC	TC	AC
aureola										TR		
pantherina						TR	R	AC	TC	TC	R	
alnicola=friabilis(*) ...		TR	TR	TR	TR	TR	TR	TR	R	R	R	R
Amanita												
caesarea								R	AC	AC	R	
Amanitopsis												
grisea					R	R	R	R	AC	AC	AC	
nivalis						TR	TR	TR	TR	TR		
fulva					R	R	AC	AC	TC	TC	C	R
plumbea								R	R	R	R	
argentea									TR			
lividopallescens								R	AC	AC	AC	
crocea								R	AC	C	AC	
umbrinolutea									R	R	R	
inaurata								R	R	R	R	
supravolvata(**)							R		AC	AC	AC	

(*) Observations de Ch. Rouzeau

(**) Observations de J.C. Lanne

CLASSIFICATION DES AMANITES

EMBRANCHEMENT des basidiomycètes : les spores naissent sur des basides.

GRAND GROUPE D'ORDRE des néobasidiés : basides évoluées.

ORDRE des agaricales : carpophore d'abord revêtu d'un voile qui se déchire ensuite au fur et à mesure de la croissance du champignon, surface fertile composée de lames rayonnantes, huyménium à développement simultané.

FAMILLE des agaricacées : basides courtes, chair non grenue.

GENRE **Amanita** Persoon

SOUS-GENRES (ou SECTIOONS)

- **Aspidella** Gilbert
- **Amidella** Gilbert
- **Amanitina** Gilbert
- **Ampliariella** Gilbert
- **Amanitaria** Gilbert
- **Amanita** S.S. ou **Eu-Amanita** Gilbert
- **Amanitopsis Roze**

Espèces

Variétés

Formes

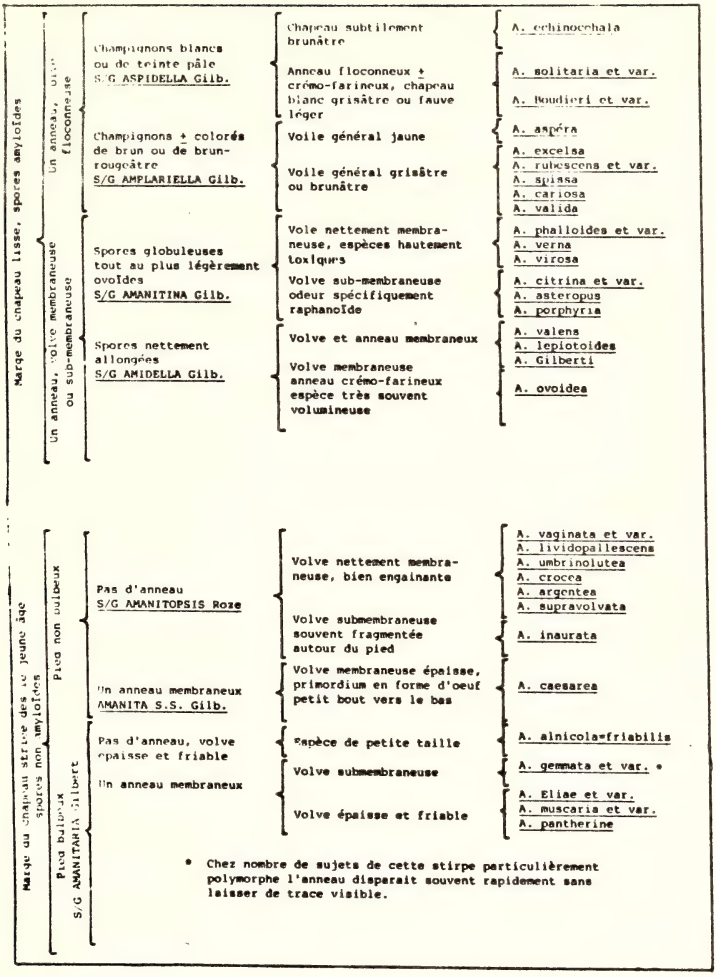
Marge du chapeau lisse, spores amyloïdes
Un anneau, volve membraneuse ou sub-membraneuse
Un anneau, volve floconneuse
Champignons blancs ou de teinte pâle S/G ASPIDELLA Gilb.
Champignons ± colorés de brun ou de brun-rougeâtre S/G AMPLARIELLA Gilb.
Spores globuleuses tout au plus légèrement ovoïdes S/G AMANITINA Gilb.
Spores nettement allongées S/G AMIDELLA Gilb.
Chapeau subtilement brunâtre
Anneau floconneux ± crémo-farineux, chapeau blanc grisâtre ou fauve léger
Voile général jaune
Voile général grisâtre ou brunâtre
Volve nettement membraneuse, espèces hautement toxiques
Volve sub-membraneuse odeur spécifiquement raphanoïde
Volve et anneau membraneux
Volve membraneuse anneau crémo-farineux espèce très souvent volumineuse
A. echinocephala
A. solitaria et var.
A. Boudieri et var.
A. aspera
A. excelsa
A. rubescens et var.
A. spissa
A. cariosa
A. valida
A. phalloides et var.
A. verna
A. virosa
A. citrina et var.
A. asteropus
A. porphyria
A. valens
A. lepiotoides
A. Gilberti
A. ovoidea
Marge du chapeau striée dès le jeune âge spores non amyloïdes
Pied bulbeux
Pied non bulbeux
S/G AMANITARIA Gilbert
Pas d'anneau S/G AMANITOPSIS Roze
Un anneau membraneux AMANITA S.S. Gilb.
Pas d'anneau, volve épaisse et friable
Un anneau membraneux
Volve nettement membraneuse, bien engainante
Volve submembraneuse souvent fragmentée autour du pied
Volve membraneuse épaisse, primordium en forme d'oeuf petit bout vers le bas
Espèce de petite taille
Volve submembraneuse
Volve épaisse et friable
A. vaginata et var.
A. lividopallescens
A. umbrinolutea
A. crocea
A. argentea
A. supravolvata
A. inaurata
A. caesarea
A. alnicola-friabilis
A. gemmata et var. •
A. Eliae et var.
A. muscaria et var.
A. pantherina
• Chez nombre de sujets de cette stirpe particulièrement polymorphe l'anneau disparait souvent rapidement sans laisser de trace visible.

CARACTERES FONDAMENTAUX DES SOUS-GENRES ET DES ESPECES

SMITHSONIAN
SEP 13 1983
LIBRARIES

46
677
F
4

Ce qui a été fait concernant ce genre a été d'une façon générale bien fait, mon ambition n'est pas de faire mieux, il serait présomptueux pour un amateur de contester les ouvrages dans lesquels il a puisé une bonne part du savoir qu'il détient. Il est certain que le fondement de ce que je propose aujourd'hui repose sur les données recueillies dans les atlas, flores, monographies et communications consultées, avec en parallèle mes propres observations "in situ" et l'interprétation des éléments glanés, la part de subjectivité que cela peut comporter incluse.

La science infuse n'existant pas, la compilation est inévitable et tout auteur d'un document aussi original soit-il est d'une façon ou d'une autre tributaire de tous ceux qui avant lui ont travaillé le sujet qu'il aborde et auxquels il doit reconnaissance et respect. Il y a d'un côté la connaissance livresque et de l'autre le terrain et ses surprises, la façon dont chacun les appréhende, sa manière d'interpréter ce qu'il voit ou ressent.

L'important à mon avis n'est pas d'avoir la certitude de détenir la vérité - si souvent remise en question - mais d'être objectif et sincère... je sais ou ne sais pas, je suis sûr ou je doute, mais lorsque mon idée est fixée je dis ce que me suggère l'objet de ma recherche. Si j'ai raison c'est bien, mais si j'ai tort et qu'on me le démontre je l'accepterai avec gratitude.

L'énumération d'une quarantaine d'Amanites récoltées en Gironde et leur étude constitue la matière de ce travail, il est bon de noter au passage que figurent parmi plusieurs espèces ou variétés nouvelles découvertes ou créées par des membres de notre Société.

J'espère que malgré son caractère strictement local cette monographie procurera aux mycologues chevronnés quelques éléments de comparaison pour leurs propres investigations, mais je souhaite avant tout offrir aux débutants une méthode simple d'approche du genre Amanite qui leur apprendra à situer les limites de chaque sous-genre et les aidera à connaître, et reconnaître, les espèces, variétés ou formes qui y trouvent leur place. Sans intention de les décourager, je leur dis tout de suite que cela ne sera pas toujours facile.

On trouvera en premier lieu quelques considérations générales, un tableau de classification, un aperçu chronologique des récoltes et de la fréquence de ces récoltes établi sur une quinzaine d'années. Ensuite la définition de chaque sous-genre ou section, au gré d'une terminologie qui à la limite n'a guère d'importance, l'essentiel étant de savoir où vient s'inscrire naturellement le sujet. Viendra un système de clés dichotomiques axé sur des critères facilement discernables, ces clés devant permettre la

CARACTERES FONDAMENTAUX DES SOUS-GENRES ET DES ESPECES

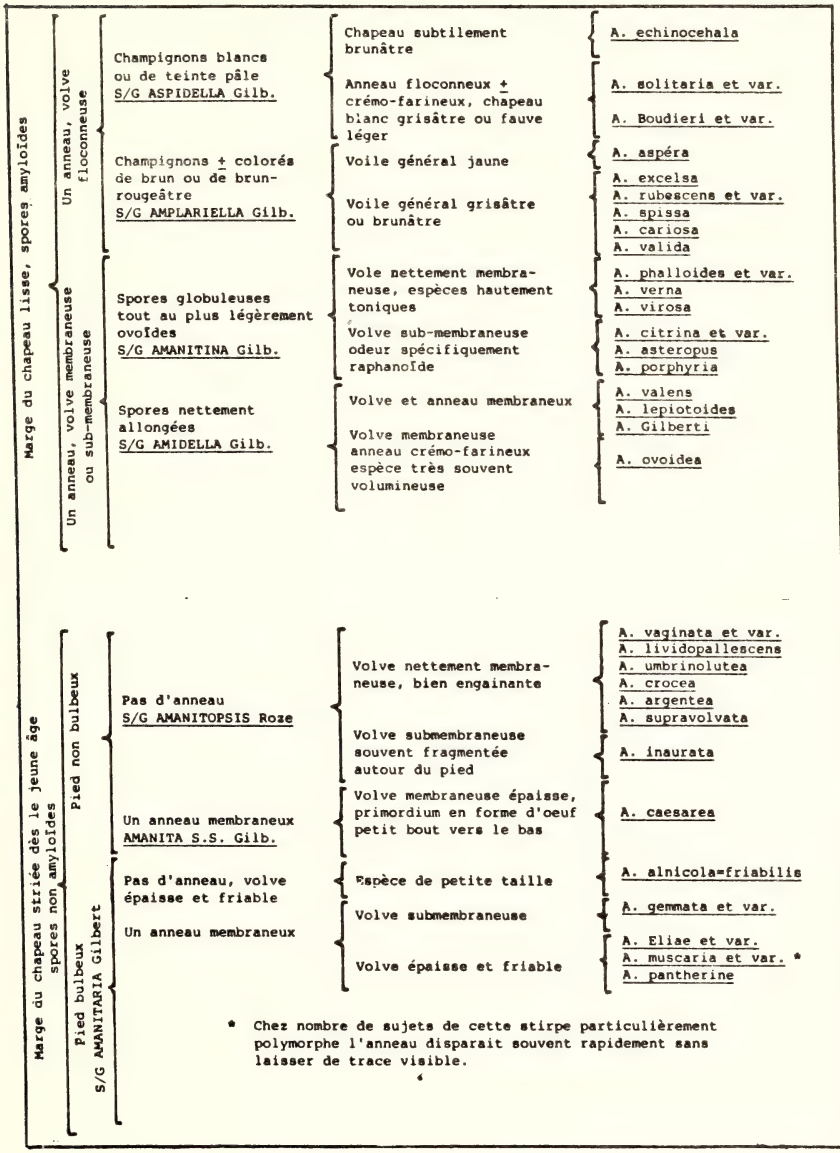
Marge du chapeau lisse, spores amyloïdes
Un anneau, volve floconneuse
Un anneau, volve membraneuse ou sub-membraneuse
Champignons blancs ou de teinte pâle S/G ASPIDELLA Gilb.
Champignons ± colorés de brun ou de brun-rougeâtre S/G AMPLARIELLA Gilb.
Spores globuleuses tout au plus légèrement ovoïdes S/G AMANITINA Gilb.
Spores nettement allongées S/G AMIDELLA Gilb.
Chapeau subtilement brunâtre
Anneau floconneux ± crémo-farineux, chapeau blanc grisâtre ou fauve léger
Voile général jaune
Voile général grisâtre ou brunâtre
Vole nettement membraneuse, espèces hautement toniques
Volve sub-membraneuse odeur spécifiquement raphanoïde
Volve et anneau membraneux
Volve membraneuse anneau crémo-farineux espèce très souvent volumineuse
A. echinocehala
A. solitaria et var.
A. Boudieri et var.
A. aspéra
A. excelsa
A. rubescens et var.
A. spissa
A. cariosa
A. valida
A. phalloides et var.
A. verna
A. virosa
A. citrina et var.
A. asteropus
A. porphyria
A. valens
A. lepiotoides
A. Gilberti
A. ovoidea
Marge du chapeau striée dès le jeune âge spores non amyloïdes
Pied non bulbeux
Pied bulbeux
S/G AMANITARIA Gilbert
Pas d'anneau S/G AMANITOPSIS Roze
Un anneau membraneux AMANITA S.S. Gilb.
Pas d'anneau, volve épaisse et friable
Un anneau membraneux
Volve nettement membraneuse, bien engainante
Volve submembraneuse souvent fragmentée autour du pied
Volve membraneuse épaisse, primordium en forme d'oeuf petit bout vers le bas
Espèce de petite taille
Volve submembraneuse
Volve épaisse et friable
A. vaginata et var.
A. lividopallescens
A. umbrinolutea
A. crocea
A. argentea
A. supravolvata
A. inaurata
A. caesarea
A. alnicola=friabilis
A. gemmata et var.
A. Eliae et var.
A. muscaria et var. *
A. pantherine

* Chez nombre de sujets de cette stirpe particulièrement polymorphe l'anneau disparait souvent rapidement sans laisser de trace visible.

Caractères fondamentaux des sous-genres et des espèces

DEFINITION DES SOUS-GENRES OU SECTIONS

1 S/G **Aspidella** Gilbert

Champignons de bonne taille et de consistance charnue, de teinte blanche ou très claire, pourvus d'une volve floconneuse, d'unanneau membraneux, floconneux ou crémo-farineux selon les espèces. La marge du chapeau est non striée , les spores amyloïdes de formes diverses d'elliptique à ovoïdo-cylindrique.

Trois espèces et deux vairétés recontrées à ce jour en Gironde. Comestibilité médiocre ou douteuse. Les caractères sont généralement assez nets pour permettre une détermination sur le terrain.

Amanita echinocephala Vittadini	(R.)
Amanita solitaria Fries	(A.R.)
Var. **strobiliformis** Vittadini	(A.R.)
Amanita Boudieri Barla	(R.)
Var. **Beillei** Beauseigneur	(R.)

2 S/G **Amidella** Gilbert

Champignons bien en chair, pourvus d'une volve membraneuse ample et particulièrement résistante, anneau membraneux ou crémo-farineux, marge du chapeau lisse, spores nettement amyloïdes et allongées. Parmi les quatre espèces identifiées à ce jour en Gironde figure la plus corpulente des Amanites, mais hélas pour les mycophages la qualité de sa chair n'est pas proportionnelle à son volume, à la lumière de ma propre expérience je lui accorde une étoile de faible magnitude. Les trois autres ne présentent aucun intérêt gastronomique, en revanche elles sont des sujets intéressants pour les naturalistes en raison de leur rareté, en particulier **A. lepiotoides** qui vient d'être découverte à un an d'intervalle sur deux stations différentes par mon collègue Ch. Rouzeau et moi-même après vingt ans de recherches infructueuses.

Amanita Gilberti Beauseigneur	(A.R.)
Amanita ovoides Fries	(A.C.)
Amanita valens Gilbert	(P.C.)
Amanita lepiotoides Barla	(T.R.)

3 S/G **Amanitina** Gilbert

Si toutes les personnes qui pratiquent la cueillette des champignons se donnaient la peine d'apprendre à bien connaître les caractères

essentiels de la moitié des représentants de ce groupe, ce qui au demeurant n'offre aucune difficulté majeure, la source des empoisonnements fongiques mortels serait tarie à 90 %.

Champignons charnus de belle prestance, voile général membraneux ou sub-membraneux, voile partiel membraneux plus ou moins tenace, spore globuleuses, de sphériques à courtement elliptiques, caractérisent ce sous-genre pour lequel j'ai dénombré à ce jour en Gironde dix espèces, variétés ou formes, les unes toxiques mortelles, les autres sans valeur pratique. Les représentants de ce sous-genre sont, j'y insiste, parmi les mieux caractérisés, un peu d'attention suffit pour les reconnaître sous quelque forme ou couleur qu'ils présentent.

Amanita phalloides (Fr.) Quelet (T.C.)
Fo. **ochroleuca** Forquignon (T.R.)
Var. **Larroquei** Massart-Beauvais (P.C.)
Amanita verna Fries (A.C.)
Amanita virosa Fries (T.R.)
Amanita citrina Fries (T.C.)
Var. **mappa** Quelet (P.C.)
Var. **alba** Gillet (P.C.)
Amanita asteropus Sabo (C.)
Amanita porphiria Fries (T.R.)

4 S/G **Amplariella** Gilbert

Voici un groupe qui requiert beaucoup d'attention, je le considère comme difficile à bien connaître tant la démarcation est floue entre certains de ses composants, je précise que je n'adopte pas l'attitude qui consiste à ne voir en plusieurs des espèces citées (**A. excelsa, A. cariosa, A. valida**) que des formes écologiques ou climatiques d'une seule et même espèce.

Champignons plutôt charnus dans l'ensemble, de couleur souvent imprécise gravitant autour du gris, du brun, du brun-rougeâtre, munis d'un voile général floconneux diffus et d'un anneau la plupart du temps évident. Marge du chapeau lisse, spores elliptiques amyloïdes, ce sous-genre comporte des espèces dont la chair change de couleur au contact de l'air ou au froissement. Tous les champignons cités sont comestibles à divers degrés.

A part **A. rubescens. A. aspera** et leurs variétés, **A. spissa** dans sa forme typique il sera souvent très difficile de déterminer certains sujets pour les raisons invoquées plus haut.

Amanita aspera (Vitt.) Gilbert (A.C.)

Amanita cariosa (Fr.) Quelet	(R.)
Amanita excelsa (Fr.) Quelet	(A.C.)
Amanita rubescens (Fr.) Gilbert	(T.C.)
Amanita rubescens var.**annulosulfurea** Gilbert	(A.C.)
Amanita spissa (Fr.) Quelet	(A.C.)
Amanita valida (Fr.) Gilbert	(R.)

5 S/G **Amanitaria** Gilbert

Les Amanites de ce sous-genre présentent une marge de chapeau striée dès le jeune âge sont de consistance assez charnue possèdent un système volvaire floconneux diffus et un voile partiel généralement bien visible à l'exception de **A. alnicola** chez qui il est absent et de nombreux sujets de **A. gemmeta** chez lesquels il disparaît rapidement, un pied nettement bulbeux caractérise également ce groupe ainsi que des spores non amyloïdes plus ovoïdes que globuleuses.

Je citerai cinq espèces et trois variétés qui à part deux d'entre elles sont des champignons communs sinon très communs dans notre département. Trois sont toxiques, les autres étant soit de comestibilité douteuse soit dénués d'intérêt gastronomique, voici donc un groupe qui ne passionnera pas les mycophages.

Les **Amanitaria** sont des champignons bien typés, leur détermination est donc relativement facile, une réserve cependant en ce qui concerne la stirpe **gemmata** dont les différentes formes sont parfois difficiles à cerner. Leur couleur varie selon les espèces, jaune pâle, beige incarnat, rouge, brun, sont les dominantes avec bien des variations.

Amanita Eliae Quelet	(R.)
Amanita gemmata Fries	(C.)
Amanita gemmata fo. **vernalis** Gillet	(C.)
Amanita gemmata fo.**Amici** Gillet	(C.)
Amanita muscaria (Fr.) Quelet	(C.)
Amanita muscaria var. **aureola** Boudier	(T.R.)
Amanita pantherina Fries	(C.)
Amanita alnicola Rouzeau et Massart) = **Amanita friabilis** Bas)	(très localisée)

Cette dernière espèce me paraît devoir trouver sa place au sein de ce sous-genre bien que d'une façon un peu marginale en raison de l'absence de voile partiel qui la caractérise, son pied nettement bulbeux et la consistance de son voile général l'éloignant davantage du sous-genre **Amanitopsis** dans lequel j'ai eu au début la tentation de l'inclure.

6 S/G **Amanita** stricto sensu Gilbert (= **Euamanita**)

Caractérisée par la présence d'une volve ample et robuste, d'un anneau membraneux sur un pied non bulbeux, d'un chapeau charnu vivement coloré à marge courtement striée, la forme en oeuf "petit bout vers le bas", des spores largement elliptiques non amyloïdes, le seul représentant de cette section peut être considéré comme l'un des joyaux de la flore fongique tant par sa beauté que par sa valeur gastronomique, ajoutons à cela que sa réputation datant de l'antiquité nous est parvenue intacte après avoir traversé les siècles et l'on conviendra que ce splendide champignon qu'est l'Oronge vraie mérite une palme sans coup férir.

Néron, rapportent les chroniques, l'avait baptisée mets des Dieux et il est probable que César avant le "tyran des Tyrans" sut apprécier les qualités de ce champignon auquel son nom devait rester lié , pour le meilleur en l'occurence. Parmi les légendes qui entourent l'Oronge la plus célèbre est celle qui conte que Claude succomba à la suite d'un repas au cours duquel fut servi un plat de ces champignons dans lequel Locuste soudoyée par Agrippine aurait introduit un poison pour le moins très efficace.

A ce sujet, partant de l'idée que chaque mets proposé aux grands de l'époque était préalablement "testé" par un praegustator, on est naturellement conduit à penser que ce dernier n'a donné dans les moments qui suivirent l'ingestion de la préparation culinaire fatale aucun signe de dérangement, preuve que le poison n'agissait qu'à retardement, or nous ne connaissons que trop bien la lenteur du processus des syndromes phalloïdiens ; dans un plat cuisiné qu'est-ce qui peut le plus ressembler à un morceau de champignon sinon un morceau d'un autre champignon... ? Cette hypothèse est évidemment gratuite mais l'on admettra qu'elle ne manque pas de vraisemblance.

Amanita caesarea (Scop. ex Fr.) Quelet (A.C. rive droite)

7 S/G **Amanitopsis** Roze

J'ai à ce jour reconnu en Gironde neuf espèces et variétés de ce sous-genre, à cette liste j'ai cru bon d'ajouter une espèce nouvelle découverte et créée par notre collègue C. Lanne faisant ainsi une exception à la règle que je me suis imposée de ne citer que des champignons que j'ai eu moi-même l'occasion de récolter, je le fais afin de rendre hommage à la clairvoyance et à la méticulosité de ce mycologue dont la comunication (in Bulletin de la section mycologique de la Sté Linnéenne de Bordeaux, n°4, 1979) est un modèle du genre.

La particularité première des **Amanitopsis** réside dans l'absence de voile partiel visible même chez les très jeunes sujets, ce sont des champignons de port généralement élancé, peu charnus et fragiles, la marge du chapeau est très nettement striée cannelée, le pied non bulbeux. Le voile général est de texture membraneuse sauf chez **A. inaurata**, je dirai que la position de cette espèce parmi les **Amanitopsis** ne paraît pas très naturelle. Les spores des **Amanitopsis** sont très distinctement non amyloïdes, de forme globuleuse ou sphérique ; plusieurs représentants de ce sous-genre sont des champignons communs, voire très communs, tous sont comestibles mais, mis à part **A. lividopallescens**, **A. crocea** et selon son auteur **A. supravolvata**, assez peu intéressants sous ce rapport en raison de la minceur et du peu de consistance de leur chair par ailleurs de saveur parfois médiocre.

Les **Amanitopsis** peuvent poser au déterminateur exigeant des problèmes inhérents aux caractères imprécis ou anormaux de certains spécimens rencontrés, à tel point qu'il est parfois impossible de situer ces cas équivoques autrement qu'en les plaçant "autour" de telle espèce ou variété. Je pense pour ma part qu'il existe des chaînons intermédiaires entre les espèces typiques, je sais que cette hypothèse est très controversée mais jusqu'à preuve du contraire je pense que l'hybridation entre champgnons affines n'est pas totalement à exclure.

Amanita vaginata grisea (fo. typica) Fries	(C.)
Amanita vaginata var. **nivalis** Grev.	(T.R.)
Amanita vaginata var. **fulva** Schoef.	(T.C.)
Amanita vaginata var. **plumbea** Schoef	(P.C.)
Amanita argentea Huijsman	(R.)
Amanita umbrinolutea Secretan	(P.C.)
Amanita lividopallescens Secretan	(A.C.)
Amanita crocea Quelet	(A.C.)
Amanita inaurata Secretan	(P.C.)
Amanita supravolvata Lanne	(très localisée R.)

METHODE DE DETERMINATION

Afin de conduire les amateurs vers la détermination d'un champignon qui ne leur est pas familier je propose un système de clés dichotomiques conçu à partir de ma propre expérience et élaboré au fil de ma progression dans la connaissance des Amanites. Ces clés sont le complément du tableau précédent et sont destinées à être utilisées sur le terrain, j'ai donc dans la mesure du possible évité de faire appel à des caractères autres que ceux immédiatement perceptibles, néanmoins j'ai jugé indispensable de mentionner sur le tableau des caractères fondamentaux la forme des spores, leur réaction positive ou négative aux composés iodés, deux critères dont le contrôle à postériori ne soulève pas de problèmes importants.

Agencées pour guider vers une solution ces clés ne suffisent pas toujours à la conclusion définitive, celle-ci, j'y insiste, ne pourra valablement intervenir qu'à la suite de l'examen comparatif des caractères du sujet critique avec la diagnose complète de l'espèce, variété ou forme présumée.

Je préconise pour la récolte et l'étude des champignons l'utilisation du matériel suivant :

Sur le terrain :

- Un contenant rigide, panier d'osier ou plastique rigide, cageot à fruit en bois léger ; pas de sac ou contenants souples dans lequel les champignons sont malmenés sinon réduits en bouillie.
- Quelques boîtes carton ou plastique pour le transport individuel des sujets particulièrement fragiles.
- Un couteau à lame forte ou mieux un déplantoir destiné à déterrer certains spécimens sans risque de les abimer.
- Une loupe grossissement X5 à X10, l'idéal étant la loupe à deux foyers superposables X3 + X6 = X9, objet nécessaire à l'observation de certains détails subtils.

Chez soi :

- Un microscope type étudiant ou travaux pratiques, un grossissement de 500 à 600 Ø étant suffisant pour observer la forme des spores des Amanites, il va de soi qu'un objectif à immersion est idéal.
- Quelques plaquettes de verre de 15 x 15 cm pour recueillir les sporées.
- Quelques lames et lamelles couvre-objets.
- Une aiguille lancéolée pour recueillir les spores destinées à l'examen microscopique.

- Un flacon de réactif de Melzer,

  Formule : iodure de potassium ..... 1,5 gr
  iode ..... 0,5 gr
  eau distillée ..... 20 cm^3
  chloral ..... 20 cm^3 (non indispensable)

Sur le terrain les champignons doivent être récoltés avec le maximum de précautions en raison de leur fragilité et de la fugacité de certains de leurs caractères, si possible recueillir des exemplaires à différents stades de maturité, observer "in situ" tous les caractères discernables, les noter, voir l'environnement, les couverts, noter la date, les conditions atmosphériques, le lieu. Si l'on est équipé prendre des diapositives en macro.

Chez soi, si besoin est, faire rapidement sporuler un sujet adulte, pour cela le poser pied coupé, lames en dessous sur une des plaques de verre prévues à cet effet, par temps sec poser à proximité un fragment de coton hydrophile imbibé d'eau et couvrir le tout d'un récipient renversé en ménageant un passage pour un filet d'air. La sporée déposée, si recherche d'une réaction amyloïde indispensable déposer une goutte de Melzer, réaction métachromatique gris-bleu = positif. Si nécessité de reconnaître la forme des spores, prélever une petite quantité de la sporée avec l'aiguille lancéolée, la diluer sur une lame dans une goutte de Melzer, recouvrir avec une lamelle couvre-objet en ayant soin d'éviter les bulles d'air, observer.

Je ne saurais trop conseiller aux débutants de pratiquer leurs premières herborisations en compagnie de personnes compétentes, deux ou trois heures passées sur le terrain sous la conduite d'un mycologue chevronné apportent davantage que des semaines de travail en solo, l'initié en effet saura attirer l'attention du néophite sur la présence de tel ou tel caractère pas toujours perceptible de manière évidente par ce dernier. Pour progresser dans la connaissance l'appui des collègues déjà dans le bain, la fréquentation des séances de détermination, la visite des expositions mycologiques sont autant d'atouts irremplaçables.

CLES DE DETERMINATION

0 - Marge du chapeau striée même chez les jeunes sujets ----- 1

\- - Marge du chapeau lisse (*) ---------- 12

1 - Pas d'anneau visible même sur les jeunes sujets ---------- 2

\- - Un anneau évident chez les jeunes sujets, souvent persistant parfois ± rapidement disparu ou oblitéré sur le pied ------- 9

2 - Volve en sac membraneux bien que souvent fragile, bien engainante, pied non bulbeux ---------- 3

\- - Volve non nettement engainante, dilacérée en fragments de consistance floconneuse, souvent colorée de gris brunâtre et même de bistre noirâtre ---------- 7

3 - Chapeau de couleur assez vive, de fauve orangé à jaune orangé ---------- 4

\- - Chapeau de couleur grise, de gris pâle à gris plombé ------ 5

\- - Chapeau d'une autre couleur ---------- 6

4 - Chapeau jaune orangé, volve et pied blanchâtre, champignon de port et de volume pouvant évoquer **A. caesarea**, sous feuillus plus abondante sous les couverts de l'Entre-deux-Mers ---------- **A. crocea**

\- - Chapeau fauve orangé, pied et volve fauve léger, port gracile, sous conifères et feuillus et conifères mêlés -- **A. fulva**

5 - Chapeau d'un joli gris perle lumineux argenté, non mamelonné, pied court blanc cylindrique évasé vers le haut, volve épaisse blanche, sous feuillus, Entre-Deux-Mers - **A. argentea**

\- - Chapeau gris pâle à ardoisé ± mamelonné, pied élancé blanc ou subtilement grisâtre ainsi que la volve, moins commune en Gironde que **A. fulva**, sous feuillus et conifères --------- ---------- **A. vaginata grisea**

(*) Chez les très vieux sujets la marge du chapeau peut être plus ou moins marquée par l'affaissement de la chair entre l'extrémité des lames, donnant ainsi l'apparence de stries.

- - Chapeau gris plombé foncé, pied nettement grisâtre foncé, volve également nettement colorée de gris, sous feuillus ---------- **A. plumbea**

6 - Chapeau beige ocracé pâle, champignon généralement plus charnu que ceux du même s/genre, sous conifères et plus rarement sous feuillus, salix notamment **A. lividopallescens**

- - Chapeau brun olivâtre avec une zone plus foncée au niveau des stries du chapeau, taille le plus souvent élevée ---------- **A. umbrinolutea**

- - Chapeau, pied et volve blanc pur, variété de petite taille, sous feuillus en Entre-deux-Mers ---------- **A. nivalis**

- - Chapeau blanchâtre, pied et volve blancs, volve typiquement surélevée, espèce poussant en plein sable sur la lette du littoral atlantique S.O. ---------- **A. supravolvata**

7 - Pied non bulbeux, champignon de bonne taille, brun bistré à brun ocracé, le pied est souvent chaussé et le chapeau orné de débris volvaires épais ---------- **A. inaurata**

- - Pied bulbeux, champignon de petite taille ---------- 8

8 - La plus petite des amanites de notre région, chapeau fauve léger à brun bistré, pied chiné de grisâtre, en terrain humide sous les aulnes ---------- **A. alnicola** = **friabilis**

9 - Voile général constituant une robuste volve membraneuse blanche, chapeau orangé vif à courtes stries, pied et voile partiel jaunes ainsi que les lames, primordium ayant la forme d'un oeuf posé "gros bout vers le haut" **A. caesarea**

- - Voile général membraneux à sub-membraneux, champignons de couleurs claires ---------- 10

- - Voile général épais et friable, blanc ou teinté de jaune léger fragmenté en verrues sur le chapeau et formant des bourrelets superposés au bas du pied, champignons de couleurs accusées ---------- 11

10 - Champignon charnu mais pouvant présenter un port élancé, chapeau beige parfois nuancé d'incarnat, voile général dilacéré en fragments épais, typiquement printanier, sous feuillus ---------- **A. Eliae**

- - Champignon très polymorphe, chapeau jaune jonquille chez l'espèce type, vers le jaune ocracé chez les variétés, sous feuillus ou sous conifères suivant les formes --- **A. gemmata** et variétés

11 - Chapeau typiquement rouge sang, parfois tirant sur l'orangé, voile général et partiel parfois teinté de jaune- **A. muscaria**

- - Caractères de l'espèce précédente dont il est une variété mais chapeau littéralement jaune d'or --------- **A. aureola**

- - Chapeau typiquement brun foncé bistré mais pouvant présenter des tons nettement plus clairs, jusqu'au beige, pied, voile général et voile partiel blanc pur ------ **A. pantherina**

12 - Voile général sous forme de volve membraneuse ou sub-membraneuse constituant un sac ou l'amorce d'un sac à la base du pied ---------- 13

- - Voile général floconneux, verruqueux ou de consistance crémo-farineuse ne formant jamais sac à la base du pied ---------- 18

13 - Voile général carrément membraneux formant un sac évident à la base du pied, souvent non visible car enfouie dans le sol ---------- 14

- - Voile général sub-membraneux, la partie basse circoncise au sommet du bulbe, la partie supérieure fragmentée en verrues ou lambeaux sur le chapeau, odeur raphanoïde ---------- 17

14 - Champignons blanc à l'origine devenant rapidement brun rousseâtre présentant sur le chapeau et le pied des squames à la manière de certaines lépiotes, la chair rosit puis brunit au contact de l'air, espèce estivale -------- **A. lepiotoides**

- - Champignons dont le brunissement est moins évident que le précédent et ne présentant pas de squames sur le chapeau ou le pied ---------- **A. valens**

- - Champignons ne rosissant ni ne brunissant pas ---------- 15

15 - Champignon automnal, blanc et le restant, de port massif et souvent de taille imposante dont le voile partiel est de consistance crémo-farineuse, volve épaisse colorée de brun ---------- **A. ovoidea**

- - Champignon croissant à la fin du printemps (mai, juin) en terrain sablonneux où il est souvent profondément enfoui, à pied particulièrement robuste, bulbe typiquement napiforme ---------- = **A. Gilberti**

- - Champignons de port plus svelte que les précédents -------- 16

16 - Chapeau quelle que soit sa couleur, de jaune à brun olivâtre en passant par le vert, rarement blanc, présentant de fines vergetures radiales innées parfois difficilement perceptibles mais jamais absentes ---------- **A. phalloides** et variétés

- - Chapeau blanc pur, de port souvent oblique, gardant un mamelon obtus bien marqué en s'étalant, pied pelucheux ---------- **A. virosa**

- - Chapeau blanc ± ocracé au centre, non campanulé, espèce généralement printanière mais pouvant croître pendant l'été et même en automne ---------- **A. verna**

17 - Chapeau brun pâle avec des tons lilacins purpurins, voile partiel apprimé à la fin sur le pied où il forme une sorte de cortine noirâtre ---------- **A. porphyria**

- - Chapeau d'une couleur ivoirine typique, d'abord en tronc de cône puis étalé mamelonné à la fin, présentant de bonne heure des maculatures rayonnantes brun-rouille, bulbe hémisphérique souvent éclaté en étoile, espèce estivale ---------- ---------- **A. asteropus**

- - Chapeau jaune citrin, blanc chez la variété **alba**, bulbe sphérique couronné par une courte frange membraneuse ---------- **A. citrina** et variétés

18 - Champignons de teinte blanche ou très pâle ---------- 19

- - Champignons coloré de brun, brun bistre ou brun rougeâtre ---------- 20

19 - Voile partiel membraneux, pied couvert sous cet anneau de squames apprimées en écailles de poisson, chapeau blanc glauquescent ou lavé de beige grisâtre garni de nombreuses verrues pointues ---------- **A. echinocephala**

- - Champignon ressemblant à l'espèce précédente mais moins volumineuse, verrues moins denses et plus obtuses, anneau floconneux, dans la variété **Beillei** les lames et la sporée sont colorées de rosâtre ---------- **A. Boudieri** et variété

- - Voile partiel ayant la consistance de la farine mouillée comme chez **ovoidea**, chapeau blanc grisâtre frangé de débris et couvert de verrues larges et obtuses parfois en "pointes de diamant" ---------- **A. solitaria** et variété

20 - Voile général persistant sur le chapeau sous forme de verrues jaunes, pied orné de fibrilles de même couleur, anneau également frangé de jaune ---------- **A. aspera**

- - Débris du voile général sous forme de verrues ou flocons d'une couleur moins vive, de grisâtre à gris brunâtre ------- 21

21 - Chapeau incarnat à brun rousseâtre, la chair prend au contact de l'air, surtout par temps humide, dans les coupures, blessures, galeries des larves une couleur brun rosé caractéristique ---------- **A. rubescens** et variétés

- - Chapeau bistre cuivré ou bronzé, la chair et les lames se colorent de brun madère au froissement --------- **A. valida**

- - La chair est immuable ---------- 22

22 - Champignon de taille généralement élevée, chapeau gris brun à brun bistré marqué d'un fin chevelu radial noirâtre, pied chiné de brun ---------- **A. excelsa**

- - Champignon ressemblant au précédent mais de taille moins importante, chapeau brun noirâtre sans chevelu radial ---------- **A. cariosa**

- - Champignon typiquement de port trapu, massif, à pied conique et bulbe napiforme, mais parfois aussi de forme plus élancée, chapeau gris brunâtre portant de larges lambeaux du voile général grisâtre, odeur faible de rave ---- **A. spissa**

Nota : La détermination de certains champignons à partir de documents et de planches reste un exercice très délicat qui peut conduire le débutant, et même l'habitué, à l'erreur.

Dans ce dernier groupe des **Amplariella** en particulier, mises à part **A. aspera** et **A. rubescens** bien identifiables l'une en raison de la couleur jaune de son voile général, l'autre du rougissement caractéristique de sa chair, il est par moments très difficile de préciser une espèce ; certains auteurs ne veulent voir que des formes différentes d'un même champignon. Je pense qu'entre des sujets bien typiques existent, comme je l'ai déjà dit, des intermédiaires dont la détermination reste problématique et exige en tout cas la plus grande circonspection.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, X (2), 1982

TABLE DES MATIERES DU TOME X, 1982

Botanique

AUGER (R.) et LAPORTE-CRU (J.) : A propos de quelques plantes rares en voie d'extension ou de disparition de la flore girondine ..... p. 15

AUPIED (G.) : Méthode de détermination des champignons supérieurs ..... p. 63

MASSART (F.) : Approche du genre **Amanita**. Résultat de 20 années d'observations en Gironde ..... p. 85

ROUZEAU (C.) : Note sur l'habitat du Tricholome de la Saint-Georges (**Lyophyllum Georgii**) ..... p. 57

ROUZEAU (C.) : **Amanita lepiotoides** Barla récoltée à Saint Michel de Montaigne (Dordogne) ..... p. 59

ROUZEAU (C.) : Les bolets du chêne vert ..... p. 73

ROUZEAU (C.) : Compte-rendu de la saison mycologique 1981 ..... p. 79

SERONIE-VIVIEN (M.) : Compte-rendu des excursions botaniques de l'année 1981 ..... p. 46

VILAIN (J.) : A propos d'un mélilot nouveau en Gironde ..... p. 13

Zoologie

SERONIE-VIVIEN (M.R.) : Observations sur le contenu de pelotes de régurgitation d'effraies (**Tyto alba**) ..... p. 23

Géologie

PLATEL (J.-P.) : L'anticlinal de Montmoreau (Charente). Etude d'une structure nouvellement découverte sur la plate-forme nord-aquitaine et synthèse structurale de la région sud-charentaise ..... p. 3

Imprimé le 30 Novembre 1982
Le directeur des publications : C. JEANNE
O.C.G.E., Editions, 95, rue Mouneyra, 33 000 BORDEAUX

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01453 2667